



Commune de Romanel-sur-Lausanne
CONSEIL COMMUNAL

Mesdames et Messieurs
les Conseillères et Conseillers communaux

Romanel, le 28 novembre 2018/mk

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués à la séance ordinaire du Conseil communal du

Jeudi 13 décembre 2018, à 19h00, à la grande salle de Prazqueron

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2018
4. Communications du Bureau
5. Communications de la Municipalité (Syndic et Municipaux)
6. Préavis municipal No 25 / 2018 « Modification de la convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise – STEP de Vidy »
7. Préavis municipal No 26 / 2018 « Budget 2019 »
8. Rapport municipal No 27 / 2018 « Réponse au Postulat de Monsieur le Conseiller communal Jean-Claude PROGIN – Pour qu'une participation financière soit demandée à chaque Société Locale qui utilise les infrastructures communales à des fins lucratives ou non lucratives »
9. Informations des Commissions permanentes au Conseil communal
10. Propositions individuelles et divers

La séance du Conseil sera suivie du traditionnel repas de fin d'année.

Par ailleurs, nous vous rappelons que les rapports des Commissions peuvent être consultés sur le site www.romanel-sur-lausanne.ch, dès le 11 décembre à 14.00 h.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations les meilleures.

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président


Patrick OPPIGER

Annexes : Procès-verbal de la séance du 27 septembre 2018 et 1 annexe (présentation Power Point de M. le Syndic Daniel CROT)
2 préavis municipaux (No 25 / 2018, No 26 / 2018)
1 rapport municipal (No 27 / 2018)